

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 5372

22 juillet 1892, 6 h., p.

Classe 64

HENCHOZ FRÈRES, au LOCLE (Suisse).

Nouvelle montre chronographe-compteur simplifiée.

La montre qui fait l'objet de la présente demande de brevet a les divers mobiles du mouvement disposés de manière à permettre d'adapter le cadran des heures soit en-dessus du centre du cadran, comme sur le dessin ci-joint, soit autour du cadran, comme dans les montres chronographes ordinaires. Cette disposition permet en outre d'obtenir des fonctions parfaites du chronographe sans l'emploi d'aucune roue de chronographe ni de compteur. Nous avons trouvé moyen de placer notre barillet de façon à obtenir un remontoir simple et solide puis d'y adapter une mise à l'heure passant sous le rochet de couronne. (Voir fig. 1, 4 et 5 du dessin.) Les heures et minutes ne sont pas transmises par la grande moyenne mais par un pignon fou *K* engrenant au barillet et portant le chevillot à rochet pour la mise à l'heure. Le remontoir et la mise à l'heure pourraient être cachés soit sous le pont soit sous la platine.

Le mécanisme de chronographe-compteur est représenté dans la fig. 1 du dessin ci-joint;

La fig. 2 représente en élévation l'un des modes d'entraînement des disques A^1 et B^1 qui peut être appliqué au dispositif représenté par la fig. 1, ledit mode d'entraînement ne ren-

trant point dans le cadre de l'invention revendiquée et pouvant varier.

La fig. 3 représente le cadran;

La fig. 4 est une vue du remontoir et de la mise à l'heure en plan avec coupe partielle;

La fig. 5 est une vue du remontoir et de la mise à l'heure en coupe.

A est l'arbre de roue de champ placé au centre de la montre, et *B* est l'arbre de la roue de petite moyenne.

L'arbre *A* porte un disque fou A^1 auquel est fixé le cœur A^2 et l'aiguille de chronographe.

L'arbre *B* porte un disque fou B^1 auquel est fixé le cœur B^2 et l'aiguille de compteur de minutes.

Lesdits arbres *A* et *B* portent un dispositif d'entraînement quelconque pour entraîner les disques A^1 et B^1 . Ce dispositif peut consister par exemple en un manchon denté *x* (fig. 2) fixé sur l'arbre *A*, qui engrène avec un manchon correspondant *y* fixé au disque A^1 . Un ressort *C* fixé à la platine *D* presse sur les disques A^1 et B^1 et tend à maintenir ces derniers en engagement avec les arbres *A* et *B*.

Un ressort *E* dont la tête *e* s'appuie sur la roue à colonnes *F* est pourvu d'un biseau ou plan incliné e^1 placé à proximité des disques

A^1 et B^1 lorsque la tête e est engagée dans une encoche de la roue à colonnes F ; lorsque une partie pleine de cette dernière soulève la tête e le biseau e^1 est pressé tout à la fois sous le disque A^1 et sous le disque B^1 qu'il soulève en dégageant le dispositif d'entraînement qui les relie aux arbres A et B .

G est un double marteau de retour à zéro, avec ressort g qui n'a rien de caractéristique.

H est le poussoir actionné par un ressort h à l'aide duquel on produit la rotation de la roue à colonnes F . J est le ressort-sautoir usuel, empêchant la roue à colonnes de tourner de plus d'une dent à la fois.

EN RÉSUMÉ,

Nous revendiquons comme notre invention :
Un mécanisme de chronographe-compteur

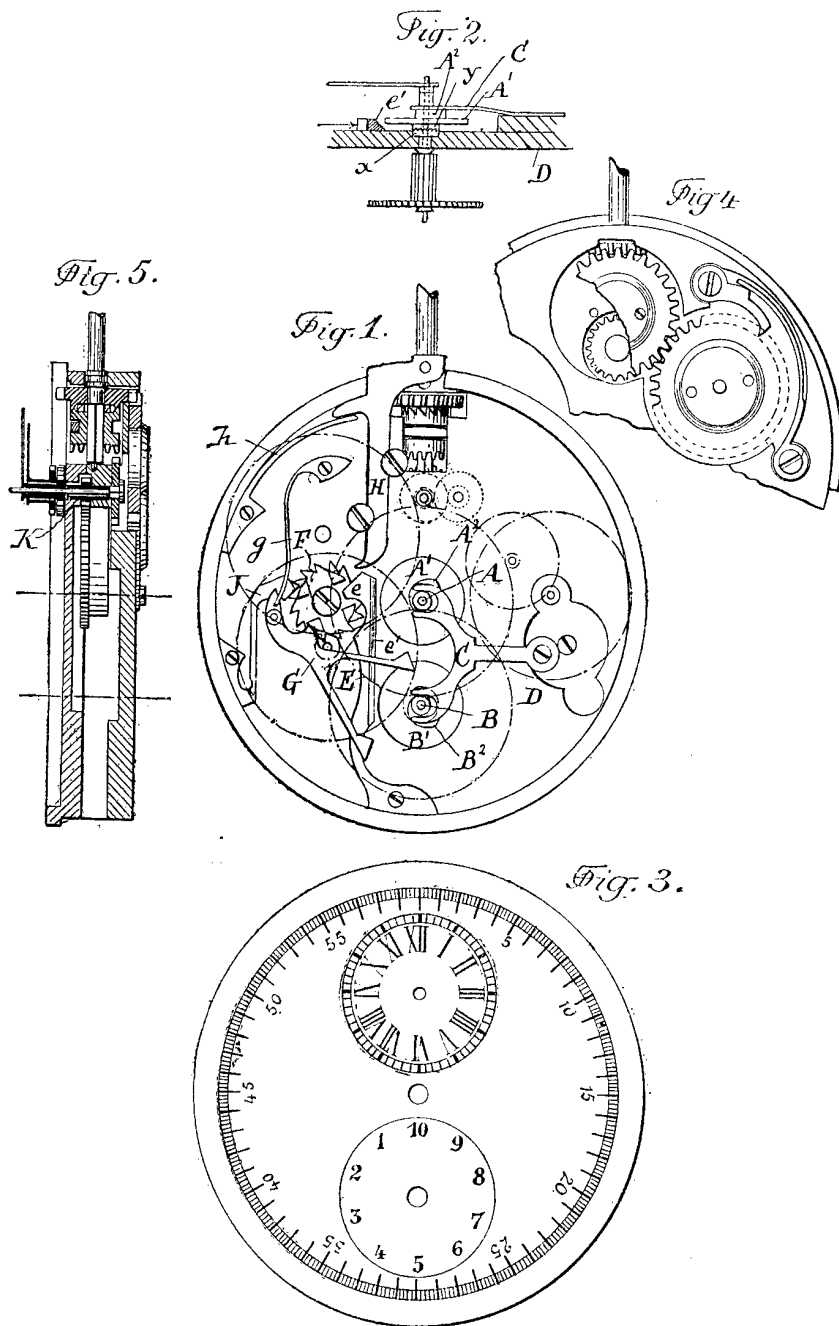
caractérisé par la combinaison d'un arbre de roue de champ A placé au centre de la montre et portant un disque A^1 auquel est fixée l'aiguille de chronographe, d'un arbre de petite moyenne B , portant un disque B^1 auquel est fixée l'aiguille du compteur d'une part avec un ressort C produisant l'engagement des disques A^1 et B^1 avec les arbres A et B et d'autre part avec un ressort biseauté soulevant tout à la fois le disque A^1 et le disque B^1 pour dégager les disques A^1 et B^1 des arbres A et B .

HENCHOZ FRÈRES.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

Henchoz frères.
22 juillet 1892.

Brevet N° 5372.
1 feuille.



Henchoz frères.
Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.